

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 JANVIER 2021**

Référence	L'an deux mil vingt et un, le vingt-six du mois de janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni exceptionnellement à huis clos, dans la salle du Conseil Municipal, afin de respecter les règles sanitaires liées au risque COVID-19, sous la présidence de Monsieur Olivier TURPIN, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie conformément à la Loi.
CR1/2021	
Objet de la délibération	Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 26 janvier 2021
Membres du Conseil Municipal	<u>Présents</u> : Olivier TURPIN, Maire – Mélanie DAZIN-DESLANDES, Thierry MASQUELIER, Hélène HEROGUER, Philippe SIMOENS, Adjoint – Thibault TISON, Alexia GAILLET, Jean-Claude HAUTCOEUR, Valère CARETTE, Hélène HAVRET, Aimé DUQUENNE, Isabelle DESCAMPS, Jacques DURIEU, Conseillers municipaux.
En exercice : 15 Présents : 13 Qui ont pris part au vote : 14	
Date de la convocation	<u>Excusées</u> : Sabrina WATRELOT, qui donne pouvoir à Alexia GAILLET ; Audrey VANHERSECKE.
19 janvier 2021	
Date d'affichage	<u>A été nommée secrétaire de séance</u> : Mélanie DAZIN-DESLANDES.
30 janvier 2021	
Date de notification ou de publication	COMPTE-RENDU N° CR1/2021 DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2021
1 ^{er} février 2021	Après approbation à la majorité de la délibération municipale n°2021/01 portant procès-verbal de la séance précédente en date du 15 décembre 2020 , le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.
Acte rendu exécutoire après télétransmission en Préfecture le 1 ^{er} février 2021	DÉLIBÉRATION N° 2021 - 02 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – REGISTRES DES ACTES ADMINISTRATIFS ET/OU DE L'ÉTAT-CIVIL – ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DU CDG59 RELATIF À LA RESTAURATION ET À LA RELIURE – SIGNATURE DE LA CONVENTION. Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention. DÉLIBÉRATION N° 2021 - 03 – AFFAIRES SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES – ALSH ET MERCREDIS RÉCRÉATIFS – MUTUALISATION AVEC LA COMMUNE DE BOUVINES – SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT. Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention. DÉLIBÉRATION N° 2021 - 04 – AFFAIRES SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES – ALSH – PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE BOUVINES – APPROBATION DE TARIFS COMMUNS. Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N° 2021 - 05 – RESSOURCES HUMAINES – PÔLE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL DU CENTRE DE GESTION DU NORD – ADHÉSION AUX SERVICES DE PRÉVENTION – SIGNATURE DE LA CONVENTION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

Monsieur le Maire lève la séance à 18 heures 18

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les ans, mois et jour susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire
Olivier TURPIN

